

NOTRE PATRIMOINE: GÉRER SA TRANSMISSION ET LE PROTÉGER DES ARNAQUES; NOTRE SANTÉ: COMMENT COMMUNIQUER NOS VOLONTÉS?

Mesdames, Messieurs,

Notre deuxième séance ayant à nouveau reçu un très bon accueil, nous avons décidé d'organiser une troisième édition avec de nouveaux thèmes.

Vu les questions posées lors de la séance 2023, le thème des donations aux enfants sera présenté sous l'angle des conséquences notamment au niveau successoral. Il n'est pas de semaine où la presse ne relate une arnaque informatique ou par téléphone, donc un sujet très actuel et nécessitant d'être informés pour bien se protéger. Enfin, les progrès continuels de la médecine font se poser la question des traitements acceptables ou non pour chacune et chacun, d'où l'importance de le préciser dans des Directives Anticipées.

Quelques bénévoles se sont réunis pour partager leurs connaissances et vous apporter des réponses qui permettront d'alimenter vos réflexions et d'entreprendre les démarches que vous jugerez utiles.

À cette fin, nous avons le plaisir de vous inviter, ainsi que votre conjoint (e) à une séance d'informations gratuite qui aura lieu :

┌ JEUDI 7 NOVEMBRE 2024 ┐
DE 19H30 À 22H
└ À L'UNIVERSALLE À CHÂTEL-ST-DENIS ┘

Voici les sujets abordés :

- ▶ **Les donations à ses enfants ou à des tiers : quels effets en droit civil ?** Prof. Michel Mooser, notaire
- ▶ **Les Directives Anticipées** Mme Mélissa Schmid assistante sociale Pro Senectute Fribourg
- ▶ **Criminalité informatique et Seniors** M. Bertrand Ruffieux
Communication digitale
Police Cantonale Fribourgeoise

À l'issue de ces présentations, vous aurez l'occasion de poser vos questions aux différents intervenants et nous clôturerons cette séance par un apéritif qui vous sera offert.

Pour des raisons d'organisation, nous vous saurions gré de nous annoncer votre participation auprès de votre commune de domicile, **d'ici au 31 octobre 2024**

- ▶ Par téléphone au 021 948 84 93
- ▶ Ou par courriel adressé à marie.masset@chatel-st-denis.ch

Nous nous réjouissons de vous rencontrer et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Cette séance est organisée grâce au soutien du Lions Club et des Communes de la Veveyse.